Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 755

Artikel: Urnes à tous prix : la démocratie sweepstake
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017241

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Super-Phénix: le vent tourne

entre des milliards engloutis dans un prototype sans avenir ou des milliards consentis pour l'élaboration du premier modèle d'une série, avec des perspectives commerciales intéressantes en fin de compte (répartition des frais de projet sur plusieurs unités).
Il a là des éléments nouveaux d'appréciation de la situation qui imposent pour le moins la reprise d'un dialogue régional entre autorités genevoises et autorités françaises compétentes, si l'on se rappelle que Genève est directement concernée par les problèmes qui pourraient se poser sur le site de Creys-Malville.

L. B.

DEUXIÈME PILIER

L'expérience suédoise

Entrée en vigueur du deuxième pilier: nos réserves, nos critiques à l'endroit de cette nouvelle institution dans la forme qu'elle a prise après des années de contorsions politiques et techniques, largement détaillées dans ces colonnes depuis longtemps, se vérifient en grande partie; nous y reviendrons, mais il faut bien admettre que les échéances sont maintenant inéluctables. S'il subsiste encore une certaine marge de manœuvre, c'est sans doute dans la gestion des fonds récoltés («l'affaire du siècle», comme nous aimions à la décrire il y a une dizaine d'années).

Et là, un petit détour par la Suède s'impose, pour voir comment prennent forme là-bas les «fonds collectifs des salariés», qui fonctionnent déjà depuis neuf mois et qui, par certains côtés, rappellent ce que pourrait être aussi le deuxième pilier chez nous. A condition que les organisations de salariés réclament, dans la gestion des caisses, une politique déterminée de placement, s'appliquant au moins aux montants qui proviennent des cotisations des salariés (cf. DP 705, 10 novembre 1983, «Modèle suédois. Fonds collectifs des salariés»).

Rappel. Les «fonds collectifs des salariés», en Suède, sont alimentés par les bénéfices des entreprises lorsqu'ils atteignent un certain montant, toutes déductions faites, notamment les amortissements utiles. Une taxe annuelle de 20% vise le bénéfice net, distribuable, soit immédiatement, soit à terme lors des augmentations de capital social que les actionnaires anciens souscrivent à des conditions préférentielles. Les montants ainsi récoltés servent à l'acquisition d'actions, étant entendu que les «fonds collectifs des salariés» ne détiendront en aucun cas des participations majoritaires à l'intérieur des entreprises (sous la législation actuelle, la constitution de ces fonds, qui progresse à raison de 1,5 à 2 milliards de couronnes par an, cessera en 1990). But: «Accroître le capital productif et favoriser la participation des travailleurs aux grands choix économiques.»

Dès les premiers instants, l'opposition patronale à cette expérience a été totale: atteinte à la liberté des entrepreneurs!

Aujourd'hui, l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes, l'UITA, fait écho aux bilans qu'il est possible de dresser (Bulletin «Informations», 9-10/1984) après la publication des premières indications sur la façon dont été investis les fonds disponibles. Dédramatisation totale! Citons: «En septembre, les cinq fonds régionaux créés par le parlement en décembre dernier et mis en place en janvier étaient dotés de 1,5 milliard de couronnes (180,5 millions de dollars) dont 200 millions seulement investis sur le marché boursier de Stockholm, le reste étant placé en bons du trésor. Jusqu'ici, les investissements ont été faits dans l'industrie plus que dans l'immobilier ou le marché financier, ce qui correspond à l'idée du mouvement syndical de favoriser la production. Les prévisions des opposants selon lesquelles ces fonds seraient dirigés vers des sociétés ou des régions en fonction de priorités d'emploi ou de critères politiques ne se sont pas réalisées.» Mais la bataille est loin d'être gagnée, si elle est au moins engagée: «Les trois partis d'opposition promettent tous en chœur de supprimer les fonds s'ils remportent les élections législatives contre les sociaux-démocrates en automne prochain. Certains industriels prétendent que l'activité des fonds est artificiellement ralentie pour limiter tout débat à leur sujet jusqu'aux élections. Les partisans des fonds répondent qu'ils suivent simplement la politique qu'ils avaient toujours annoncée.»

URNES À TOUS PRIX

La démocratie sweepstake

Les Arts et métiers de la ville de Zurich ont lancé un référendum contre les nouveaux statuts de la caisse de pension du personnel communal. Un jour avant l'échéance du délai il manquait encore 200 signatures. Le lendemain, l'association déposait sa demande munie de 4140 signatures — la barre est fixée à 4000.
Après contrôle, 290 signatures ont été annulées, dont celles de personnes décédées depuis belle lurette.
A l'analyse, on a découvert que plusieurs personnes ont signé pour des parents et des amis. Mais la preuve d'une action concertée ne pourra probablement pas être faite. Le secrétaire de l'association met ces «erreurs» sur le compte de la multiplicité des référendums lancés actuellement par les milieux des arts et métiers: droit du mariage, garantie contre les risques à l'innovation.
Touchante, cette volonté soudaine du commerce et

de l'industrie de faire participer les citoyens aux décisions politiques. Après les récentes campagnes référendaires du type «dire n'importe quoi pourvu que ça rapporte des voix», s'achemine-t-on vers des consultations populaires à tout prix? C'est vrai que Denner a déjà montré la voie en rémunérant son personnel pour la récolte de signatures et en récompensant les plus zélés par un concours richement doté. Démocratie sweepstake.

BERNE

Le Conseil éclaté

Elections communales dans la Ville de Berne et dans quelques grandes communes des environs: l'affirmation de l'Action nationale a fait les gros titres de la presse de ce côté-ci de la Sarine; mais il vaut la peine d'aller voir d'un peu plus près comment s'organise le monde politique bernois. Points de repère et sujets d'étonnement, pour marquer le coup:

— Il y a tout d'abord cette augmentation du nombre des partis représentés au «législatif» bernois: onze partis pour 80 conseillers de la seule Ville de Berne, voilà qui tranche avec une image de monolithisme couramment répandue (à Ostermundigen, huit partis pour 40 conseillers). C'est que l'absence de quorum permet d'avoir un élu avec 1,28% des suffrages (PSO); une barre qui n'est finalement pas un obstacle sérieux à l'accession à la députation, à tel point qu'une seule des formations en lice n'est finalement pas représentée, l'Union démocratique fédérale (1,1%). A titre de comparaison, les urnes n'ont donné plus de 10% des suffrages qu'à trois partis, de 7 à 10% qu'à deux, et de 5 à 7% qu'à l'unique PDC qui ne sera du reste représenté à l'exécutif que grâce à l'alliance bourgeoise et au scrutin proportionnel.

— Il y a aussi le recul du parti socialiste qui perd des électeurs à droite, un petit peu, mais aussi à gauche: perte de quatre sièges à Berne-Ville, mais gain d'un siège par une liste de gauche entraînée par le PSO et comprenant, entre autres, le Parti du travail, gain semblable des POCH. A Ostermundigen, les socialistes ont aussi perdu quatre sièges, dont trois ont été conquis par l'extrême-gauche (POCH deux, Alternative démocratique un). A Muri, les deux sièges socialistes perdus sont revenus au centre gauche (pas d'extrême-gauche en lice): Forum un et Evangéliques populaires un. Pas besoin de multiplier les exemples pour illustrer cette redistribution des cartes dans l'électorat traditionnel de gauche, autrefois réuni sous le symbole des trois flèches, parti, syndicat et coopérative.

— A relever, toujours dans la Ville de Berne, que la perte de deux sièges par l'UDC (nouveau: 7) est importante, puisqu'elle rejette ce parti au quatrième rang, derrière l'Action nationale, qui confirme ses positions aux dernières élections cantonales et nationales.

— Curiosité qui retentira certainement sur la gestion municipale: à l'Exécutif bernois de sept membres, une entente des trois partis bourgeois a obtenu la majorité avec 38,9% des suffrages; cela ne lui donne pourtant qu'une faible position au «législatif» avec 29 élus (18 radicaux, 7 UDC, 4 PDC); en face, il y aura 23 socialistes, 7 représentants de trois partis d'extrême-gauche (4 POCH, 2 Alternative démocratique, 1 PSO), 9 élus de l'Action nationale et 12 centristes (6 Jeune Berne, 3 Adi, 3 Evangéliques populaires).

— Un peu d'histoire: au début de ce siècle, il y a huitante ans, «le législatif» de Berne comptait déjà 80 membres. Le parti radical dominait avec 35 élus; il y avait en outre 28 socialistes et 17 conservateurs. Cette présence de trois grands partis s'est vue contestée, à droite après la première guerre mondiale, à gauche depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

— Terminons par les sondages! Le quotidien «Berner Zeitung» avait chargé l'institut lausannois MIS de prendre le pouls des électeurs (trices) avant le scrutin. Pas très satisfaisant pour la Ville de Berne, mais intéressant à Ostermundigen où le nom du maire a été annoncé à l'avance, en quelque sorte, malgré la faible différence de voix séparant finalement les deux candidats en lice.

PS. Personnel. Theres Giger, journaliste, entre autres correspondante de «24 Heures», a été brillamment réélue au troisième rang de la liste radicale.

TRANSPORT

Prix verts

Quelques abonnements écologiques des transports en commun alémaniques:

Bâle, abonnement pour la protection de l'environnement, 35 francs par mois, introduction le 1er mars dernier.

Berne, laissez-passer pour l'environnement, 35 francs par mois (350 par année), introduction le 1er novembre.

Zurich, la carte arc-en-ciel, 45 francs par mois, transmissible, introduction le 1er janvier 1985.

Qui propose mieux?

DOMAINE PUBLIC

Cadeau

Pointent les fêtes et le casse-tête des cadeaux! Pourquoi chercher plus loin que le bout de votre nez: les personnes à qui vous voulez du bien seraient certainement ravies de recevoir «Domaine Public» de votre part pendant une année entière (avec DP, Noël toutes les semaines).

Vous nous indiquez (clairement...) les coordonnées des heureux bénéficiaires; et nous nous chargeons du reste, petit mot à l'appui (toutes les indications pour le paiement d'un abonnement en première page).

PS. D'ores et déjà merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance pour l'année prochaine.